



REPUBLIQUE FRANCAISE

*** * ***

**Procès-Verbal de la Réunion
du COMITE du S.D.E.**

*** * ***

Séance du 18 décembre 2015

L'an deux mille quinze, le dix huit décembre à 18 h 00, les membres du Comité du Syndicat Départemental d'Énergie, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de réunion du Syndicat Départemental d'Énergie, 20 avenue Fould à Tarbes.

Etaient présents : M. FORTASSIN (Président), Mmes BOIRIE, CARRERE, CURBET, MENDES, POURTEAU et VERGES, MM. ARMARY, BOUBEE, DABEZIES, DUTOUR, FOURCADE, FROSSARD, LAFFONT, PELIEU et PIRON
(pour le Bureau)
+ 237 délégués

Membres du Bureau excusés : Mmes BOURDEU, DURRIEU et SOLLES, MM. GUILHAS, LAFFAILLE, LUSSAN, MUR et SEMPASTOUS.

Le Président, M. Fortassin accueille les délégués et leur rappelle que le comité consacré au débat d'orientation budgétaire est une réunion obligatoire au regard des textes. Il rapporte à l'assemblée les propos de M. Pélieu qui lui confiait qu'il avait toujours plaisir à venir au SDE pour rencontrer les nombreux présents, dans une ambiance agréable. Il confie ensuite à M. Rouch le soin de présenter l'ordre du jour.

- création de la Commission consultative paritaire « énergie » prévue par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (entre le SDE65 et les communautés de communes et d'agglomération) ;
- présentation du conseil en énergie partagé proposé par le SDE65 et l'ADEME ;
- D.O.B. 2016 (Débat d'Orientation Budgétaire) ;
- questions diverses.

Cet ordre du jour est celui qui figurait dans les convocations mais M. Rouch informe les délégués qu'il a été quelque peu « complété » : la réunion va débiter par la remise d'un chèque « grand format ». Ce chèque d'un montant de 37 767 € à l'ordre du SDE, remis par Monsieur Davy Brien de la Sté Géo PLC, correspond au rachat par cette société des certificats d'économie d'énergie accumulés par le SDE depuis 4 ans (20,9 Giga Wh cumac au prix de 1 800 € le Giga Wh). M. Rouch précise, qu'à l'avenir, le SDE procédera chaque année à la vente de ses CEE.

A la demande de M. Rouch, M. Brien monte sur l'estrade et dit quelques mots sur la transition énergétique et sur sa société qui aide les collectivités à monter les dossiers susceptibles de générer des CEE.

M. Fortassin remercie M. Brien.

M. Rouch enchaîne sur la création de la Commission consultative paritaire dont la constitution a été rendue obligatoire par la loi NOME et qui doit absolument être créée au 1^{er} janvier 2016. La Préfecture a été consultée pour savoir si l'évolution du périmètre des communautés de communes, qui doit intervenir dans un peu plus d'un an, était susceptible de retarder la création de cette commission. Mme la Préfète a confirmé l'obligation de sa création immédiate.

Toutes les communautés de communes du département ont été destinataires d'un courrier les informant de cette obligation engendrée par la loi du 17 août 2015. Une réunion d'information a également été organisée au SDE le 11 septembre et le Comité d'aujourd'hui doit nous permettre de désigner les membres de cette future commission qui comprendra des représentants du SDE et des représentants des communautés de communes, à parts égales : soit 31 membres représentant les 31 communautés et 31 membres représentant le SDE.

M. Fortassin reprend la parole et informe l'assemblée que les 24 membres du Bureau du SDE participeront à cette commission et qu'il convient donc de désigner 7 membres supplémentaires. Des délégués ont été contactés, de tous horizons, et M. Fortassin se propose de lire les noms des personnes qui pourraient être retenues, si cela convient à l'Assemblée : Alain Abadie (Lourdes), Georges Astuguevieille (Bénac), Henri Cazaux (Luz), Hélène Malère (Bazus Aure), Maryse Maumus (Trie sur Baïse), René Maupomé (Izaux), Bernard Verdier (Castelnau Magnoac).

Une voix s'élève pour dire que cette désignation ne lui paraît pas très démocratique dans la mesure où il n'y a pas eu d'appel à candidature.

M. Fortassin répond que tout délégué pouvait faire acte de candidature, ce que certains ont fait.

Une autre voix ajoute : « encore aurait-il fallu être informé... ».

M. Fortassin reconnaît que la méthode aurait pu être meilleure mais que le Bureau a dû faire au mieux dans des délais très courts, la loi ayant fixé le 31 décembre comme date limite pour mettre en place cette Commission.

Rien n'étant figé, il demande aux éventuels candidats présents de se manifester.

Quatre candidats se déclarent :

- Joëlle Boimaré (Antin)
- Yves Carrié (Aureilhan)
- Francis Casanave (Orleix)
- Roger Lacome (Asque).

Le Président et les membres du Bureau décident d'accepter ces candidatures : quatre membres du Bureau céderont leur place.

M. Fortassin soumet cette décision à l'assemblée : adoption à l'unanimité.

M. Rouch annonce les prochaines étapes qui permettront de formaliser la création de la commission paritaire : transmission aux EPCI de la délibération du comité syndical et du projet de règlement intérieur, délibération des communautés pour désigner leur représentant.

Il pense que la première réunion annuelle de la commission pourrait être organisée en mars 2016.

Il présente ensuite Nathalie Gonthiez de l'ADEME qui fait un exposé sur le conseil en énergie partagé ou « CEP » (cf. diaporama). Elle débute par un court historique qui rappelle que les CEP sont apparus dès les années 90 en Bretagne pour aider les petites communes en prodiguant des conseils neutres et objectifs en matière d'énergie. M. Rouch présente alors Denis Maumus, le CEP recruté par le SDE en septembre et qui sera bientôt rejoint par un autre. Mme Gonthiez reprend son exposé et insiste sur le fait que les communes bénéficiaires pourront réaliser de vraies économies d'énergie rendues plus nécessaires encore par le contexte actuel. L'ADEME participe à la mission des CEP en finançant une partie de leur salaire et en mettant à leur disposition plusieurs outils, notamment informatiques, qui permettent de mutualiser les données et les expériences des CEP au niveau national.

M. Rouch remercie Mme Gonthiez et à travers elle, l'ADEME, partenaire important du SDE, et conclut ce point en rappelant aux délégués qu'ils peuvent profiter de leur présence pour rencontrer Denis Maumus.

Il présente ensuite, de façon très détaillée (cf. document joint) un bilan technique de l'année écoulée et les perspectives pour les années futures. Il termine son exposé par des propositions d'orientations stratégiques et budgétaires que le Bureau désire soumettre aux délégués dans le cadre du débat d'orientations budgétaires 2016.

Chacune des propositions présentées dans le cadre du DOB est adoptée à l'unanimité des délégués présents et notamment :

- électrification : budget et priorités identiques à 2015 ;
- éclairage public : maintien des ambitions et budget 2016 ;
- énergie : budget en hausse comprenant les réalisations des bornes de recharge des véhicules électriques, la poursuite des études de réseaux de chaleur, le développement du conseil en énergie, le lancement d'un achat groupé sur le gaz, la réalisation des travaux de 6 sites photovoltaïques et une pico-centrale.

Il annonce également 4 nouveaux axes de travail :

- l'élargissement de nos missions d'exploitation des réseaux d'éclairage public ;
- la prise en charge en régie de l'exploitation des bornes électriques ;
- la fin du moratoire sur les LEDS (Réserve Internationale de Ciel Etoilé) ;
- un engagement plus fort et partenarial dans le domaine des énergies renouvelables.

Il conclut son exposé par les évolutions futures soumises à l'approbation du Conseil syndical qui se traduisent par une évolution du règlement financier du Syndicat (annexe 1 du Règlement intérieur).

Ainsi, la cotisation sera réévaluée pour les communes de plus de 50 habitants afin de tenir compte de l'évolution du syndicat en matière d'énergie (de 25 € à 100 € de plus, en fonction de la taille des communes). De même, la prise en charge des nouvelles missions d'exploitation du réseau d'éclairage public, conformément aux normes et obligations en vigueur, conduit à augmenter le forfait annuel du point lumineux de 1 €.

Le règlement financier connaît quelques évolutions techniques également exposées (cf. document joint).

En l'absence d'observations sur cet exposé, le Président invite ensuite M. Pélieu à prononcer quelques mots de conclusion.

M. Pélieu félicite M. Rouch pour son exposé qui reflète la passion avec laquelle il dirige le SDE. Il souligne la « révolution » intervenue au SDE. La période des fêtes est « le moment de gloire du SDE, très apprécié des communes, puisque la lumière est partout ». Il ose une suggestion : l'achat d'une ou deux caméras thermiques qui pourraient aider les communes à voir où elles pourraient réaliser des économies d'énergie. Il rappelle que les temps sont durs pour de nombreuses collectivités et qu'il a été heureux de constater lors d'un récent colloque que les Hautes-Pyrénées ne figuraient pas dans le top 10 des départements les plus mal en point. Il décide de terminer par une note optimiste en assurant aux élus présents que le Département maintiendrait son niveau d'aide aux projets communaux.

M. Fortassin reprend la parole pour remercier une nouvelle fois les délégués et dire le plaisir qu'il a à travailler avec l'ensemble des membres du Bureau. Il remercie le Directeur et les salariés du SDE pour leur implication et invite tous les présents à revenir en février pour voter le budget.

Fin de la réunion à 19 h 15

**Le Président,
François FORTASSIN**

Sénateur des Hautes-Pyrénées

PJ :

- *copies convocations et délibérations*
- *DOB*
- *Diaporama de présentation*